

# Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2022/2765(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Exigences spécifiques pour la réalisation des contrôles officiels de l'utilisation des substances pharmacologiquement actives autorisées en tant que médicaments vétérinaires ou en tant qu'additifs destinés à l'alimentation des animaux et des substances pharmacologiquement actives interdites ou non autorisées et de leurs résidus	
Complétant <a href="#">2013/0140(COD)</a>	
Sujet	
3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire	
3.10.08.01 Alimentation animale	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>ENVI</b> <a href="#">Environnement, santé publique et sécurité alimentaire</a>		
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<b>AGRI</b> <a href="#">Agriculture et développement rural</a> (Commission associée)		

Evénements clés			
07/07/2022	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2022)04400</a>	
07/07/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
14/09/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
14/09/2022	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
16/09/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2022/2765(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/9/09565

## Portail de documentation

Document de base non législatif		<a href="#">C(2022)04400</a>	07/07/2022	EC	
Document annexé à la procédure		C(2022)6651	14/09/2022	EC	